

Contribution de Global Voice Group aux lignes directrices sur les meilleures pratiques du Symposium mondial des régulateurs (GSR) 2026 : Les fondamentaux de la gouvernance réglementaire : de quels nouveaux outils les régulateurs ont-ils besoin pour que les marchés numériques tiennent leurs promesses ?

Les marchés numériques ont dépassé les modèles réglementaires conçus pour les régir. Les règles statiques, les rapports périodiques et la surveillance fragmentée ne peuvent pas suivre le rythme des transactions en temps réel, des services numériques transfrontaliers et des chaînes de valeur de plus en plus complexes. En conséquence, les régulateurs se retrouvent souvent contraints de réagir à des résultats qu'ils ne peuvent pas pleinement observer, mesurer ou vérifier.

La question n'est plus de savoir si la réglementation est nécessaire, mais si les régulateurs disposent des capacités adéquates pour permettre aux marchés numériques de tenir leurs promesses. La réponse réside dans un changement décisif : passer d'une supervision fondée sur des règles à une gouvernance axée sur les données et orientée vers les résultats. C'est là le fondement d'un ensemble de compétences réglementaires de base moderne.

Une gouvernance efficace commence par la visibilité. Les régulateurs ne peuvent pas faire respecter ce qu'ils ne voient pas. La nouvelle capacité de base est l'**observabilité** : la capacité de surveiller de manière indépendante et continue l'activité du marché grâce à des infrastructures de données souveraines et contrôlées par les régulateurs. Les hubs de données nationaux et les plateformes de surveillance en temps réel doivent devenir des instruments standard, permettant aux régulateurs d'accéder à des données brutes et non altérées dans les domaines des télécommunications, des transactions financières et des services numériques.

Il ne s'agit pas d'une simple mise à niveau technologique, mais d'une transformation structurelle. Elle fait passer la réglementation d'un système reposant sur des informations autodéclarées et des audits a posteriori à une surveillance continue fondée sur des preuves. Ce faisant, elle élimine l'asymétrie d'information et rétablit l'autorité réglementaire dans des écosystèmes numériques de plus en plus opaques.

Les cadres réglementaires doivent évoluer vers des obligations axées sur les résultats, ancrées dans des indicateurs clairs et vérifiables : transparence des revenus, disponibilité des services, accessibilité financière, réduction de la fraude et intégrité du marché. Ces indicateurs ne doivent pas être théoriques ; ils doivent être directement dérivés de flux de données en temps réel et validés en continu par des systèmes automatisés.

Cela nécessite le déploiement systématique de **capacités RegTech** : collecte automatisée des données, analyse en temps réel et mécanismes de vérification indépendants. Lorsqu'ils sont correctement mis en œuvre, ces systèmes allègent les contraintes de conformité tout en renforçant considérablement l'application de la réglementation. Le reporting devient alors un sous-produit des opérations, et non plus une obligation manuelle.

Dans ce modèle, la gouvernance devient intrinsèquement mesurable et donc applicable. Sur les marchés numériques, l'application de la réglementation ne peut être arbitraire, retardée ou déconnectée des preuves. Elle doit être structurée, progressive et fondée sur les données, ancrée dans une observabilité continue. Un cadre de surveillance moderne suit un processus d'escalade clair : de la surveillance en temps réel et des signaux d'alerte précoce, aux conseils ciblés et aux mesures correctives, et, si nécessaire, aux interventions directives. Il est essentiel que l'application de la réglementation soit également réversible, avec des critères transparents permettant de réduire les mesures une fois la conformité rétablie. Cette prévisibilité apporte de la certitude aux acteurs du marché, renforce la confiance et garantit que la réglementation favorise l'innovation plutôt que de la freiner.

Cependant, une telle approche ne peut fonctionner efficacement dans un environnement où les données restent fragmentées entre des silos institutionnels et sectoriels. Les marchés numériques sont par nature transfrontaliers et

interconnectés, mais la surveillance réglementaire est souvent entravée par des systèmes isolés, des indicateurs non harmonisés et un partage limité des données. Cette fragmentation affaiblit l'application de la réglementation, crée des angles morts et ouvre la voie à l'arbitrage réglementaire.

Pour y remédier, il faut évoluer vers des modèles de gouvernance harmonisés et interopérables. Les régulateurs doivent s'accorder sur des indicateurs communs, des cadres de données standardisés et des mécanismes de surveillance coordonnés. La reconnaissance mutuelle et la surveillance conjointe ne sont plus facultatives, elles sont essentielles pour garantir la cohérence et l'efficacité des écosystèmes numériques mondiaux. Pour de nombreux pays, en particulier sur les marchés émergents, une telle coopération agit également comme un multiplicateur de forces, accélérant le renforcement des capacités tout en réduisant les coûts et les doublons.

Conclusion

L'avenir de la gouvernance numérique ne sera pas défini par le nombre de règles édictées par les régulateurs, mais par les capacités qu'ils déploient.

L'observabilité, la mesure en temps réel, la vérification automatisée et l'application coordonnée des règles ne sont plus des options avancées. Elles constituent désormais la norme. Les régulateurs qui s'adaptent à cette évolution passeront d'un contrôle réactif à une gestion active du marché, garantissant ainsi que la transformation numérique apporte transparence, équité et valeur économique durable.